



African Parks Network

P.O. Box 2336, Lonehill 2062, RSA
Tel: +27 11 465 0050 Fax: +27 86 662 4992
Reg no. 2007/030803/08
PBO No. 930028082
www.africanparks.org

à M. Jérôme Fénoglio (Directeur du Monde)

Cher Monsieur Fénoglio,

Je vous écris au sujet de l'article «*Centrafrique: La guerre au nom de la nature*» de Joan Tilouine, publié dans Le Monde du vendredi 8 mai. L'article soulève des préoccupations importantes qui remettent en question l'éthique professionnelle du journaliste. L'article dans sa totalité exprime un parti pris extrême par l'omission systématique des faits et leur distorsion, sa partialité omniprésente, les inexactitudes flagrantes et les allégations non fondées. Il nous paraît délibérément orienté dans le but de dénaturer African Parks et son travail à Chinko en République Centrafricaine, c'est un journalisme qui nous paraît contraire à l'éthique professionnelle et aux normes éditoriales du Monde, éminemment respectables et respectées et très appréciées par nos cadres francophones par ailleurs.

Au moment de la publication de l'article, le photographe qui l'accompagnait, Thomas Nicolon, a par ailleurs communiqué avec nous, exprimant son malaise face à la nature déséquilibrée et négative du compte rendu de M.Tilouine. Dans l'intérêt de l'objectivité, en fournissant une description plus conforme à la réalité d'African Parks et de Chinko, je pense qu'il est absolument nécessaire de remédier à certaines des nombreuses erreurs et omissions volontaires ou non". Les extraits de l'article ci-dessous, ne sont que quelques exemples:

- L'article accuse African Parks ainsi: «*AP se charge donc de faire appliquer à Chinko la loi centrafricaine dans son interprétation la plus stricte*»; «*Mène des enquêtes de police judiciaire*»; «*Un recours à la force décomplexé*»; «*Méthodes musclées, qui ont provoqué des morts, des arrestations, des incarcérations et beaucoup d'incompréhension*»; et «*conservation militarisée*».

Ces déclarations sont sans fondement et donc calomnieuses. Nos partenariats public-privé reposent sur des accords juridiques soigneusement élaborés pour la gestion des parcs, et sont conclus par des gouvernements souverains autonomes. Il est entièrement de leur droit d'assurer une bonne gouvernance pour la protection des ressources naturelles et les droits de leurs citoyens à travers de tels arrangements. Le modèle d'African Parks est de professionnaliser la gestion des parcs, de faire respecter les lois du pays et de protéger les ressources naturelles du pays au profit des populations locales et de la faune. Il ne s'agit pas de «*militariser la conservation*»; et M.Tilouine a eu des exemples de plusieurs parcs gérés par African Parks où les gardes ne sont pas armés.

La stabilité, la sûreté et la sécurité sont des exigences fondamentales pour le maintien des écosystèmes naturels. De même, ces conditions sont nécessaires pour que les gens jouissent de leurs droits humains

et pour attirer des investissements publics et privés, générer des emplois et stimuler les entreprises. Même dans les contextes les plus difficiles, nos équipes respectent le plus haut niveau de discipline, de normes et de procédures. Dans le cas de la République centrafricaine, cela inclut le respect des dispositions réglementaires du Conseil de sécurité des Nations Unies.

- M.Tilouine déclare que: *«Le système AP séduit des banquiers, des philanthropes et des hommes d'affaires parfois sulfureux, attirés par les retours sur investissement et l'occasion de soigner leur image».*

African Parks n'a pas de but lucratif; insinuer que nous en avons est faux et diffamatoire. Aucune personne fournissant des fonds à African Parks n'en bénéficie financièrement. L'auteur omet de dire que tous les revenus générés par African Parks, que ce soit par le tourisme ou d'autres initiatives, et les fonds des donateurs, vont à la conservation des parcs et des communautés qu'ils soutiennent, ce qui est attesté par des audits indépendants et accessibles au public.

- M.Tilouine déclare que *«AP a été contrainte de se retirer d'Éthiopie, en 2007, après avoir provoqué d'importants déplacements de communautés privées soudainement de leurs terres dans le parc de l'Omo, dans le sud-ouest du pays»*

Cette déclaration est factuellement incorrecte et diffamatoire. Bien qu'African Parks ait quitté le parc national de l'Omo en Éthiopie en 2007 pour des raisons complexes, nous n'avons jamais été impliqués de quelque façon que ce soit dans la relocalisation d'une seule personne de ce parc. Il s'agit d'un mensonge qui a été répété pour soutenir un programme qui oppose la conservation aux droits des personnes. African Parks place les gens au centre de la justification de la conservation de ces zones, et en particulier les populations locales. Ceci est fondamental pour la durabilité à long terme de l'aire protégée et est au cœur de notre modèle. Tout examen de la littérature pertinente décrivant notre modèle, y compris dans nos rapports annuels, soutient cette prémisse. En plus de créer des emplois locaux significatifs (plus de 96% de notre personnel est recruté localement), dans quatre des 17 parcs que nous gérons au moins 93.000 personnes vivent légalement ou se déplacent à travers les paysages. Ces populations locales ont souvent le droit légal d'utiliser les ressources naturelles, qui sont protégées par African Parks contre leur utilisation illégale par des syndicats externes.

- *“...C'est à la suite d'un dîner de gala en présence de Nelson Mandela sur le thème des parcs naturels que le milliardaire a imaginé un nouveau business model de la conservation. Celui-ci prévoit la quasi-privatisation d'aires protégées, combinée à une forme de marchandisation de la nature grâce à un tourisme très haut de gamme et à un portefeuille de ressources botaniques.”*

Le récit de la création d'African Parks, extrait ci-dessus, est inexact et offensant. Tout d'abord, African Parks a été initialement fondé par un groupe de défenseurs de l'environnement d'Afrique australe et Paul van Vlissingen a été invité à soutenir financièrement l'approche. Deuxièmement, c'est lors d'une cérémonie privée que le Président Mandela a sollicité le soutien de Paul van Vlissingen dans le développement des zones protégées, conduisant à l'expansion de ce qui est aujourd'hui le parc national de Marakele en Afrique du Sud. Cette initiative est indépendante et distincte du soutien de Paul van Vlissingen à African Parks. Enfin, la privatisation des espaces protégés implique le transfert de propriété du parc de l'Etat à un particulier. African Parks fait exactement l'opposé - les gouvernements et les communautés sont les bénéficiaires des aires protégées gérées par des professionnels, tirant parti d'un

soutien philanthropique. La monétisation des services écosystémiques grâce au tourisme durable (national et international) est encouragée par les agences de développement et de conservation du monde entier pour aider à financer leur protection. L'année dernière, plus de la moitié des touristes payants qui ont visité les parcs gérés par African Parks étaient des résidents locaux de leur pays.

Malgré des informations précises mises à la disposition de M.Tilouine, son article ne rend pas compte fidèlement de notre modèle, qui est adapté selon les contextes nationaux et locaux. Le gouvernement et les communautés locales sont représentés dans tous les conseils de gouvernance des parcs qui participent aux décisions de gestion, y compris au Chinko.

Il ne rend pas non plus compte des progrès et de la sensibilité des efforts d'engagement entrepris envers la transhumance pour établir des parcours de pâturage à l'extérieur du Chinko et alléger la pression sur l'aire protégée, en déclarant faussement que «*L'organisation se considère en guerre contre tous ceux qui menacent la forêt de Chinko*», encore une accusation non fondée et préjudiciable. Au lieu de cela, l'auteur dénature la nature des efforts du Chinko pour la transhumance et déforme délibérément ce qui s'est passé avec un groupe d'éleveurs:

- *“Demain, s'ils n'ont pas déguerpi, ils seront des criminels que pourchassera un commando armé d'AP, des rangers formés par d'anciens membres de forces spéciales européennes. Les éleveurs quittent les lieux sans résister, effrayés à l'idée de voir resurgir cet hélicoptère qui les intrigue tant.”*

Ceci est une autre illustration de la manipulation délibérée de la vérité et de la malveillance du reportage. En fait, ce groupe d'éleveurs avait déjà accepté de se déplacer autour du parc après des discussions pacifiques avec des agents de sensibilisation à la transhumance et non armés. Ces officiers sont des employés locaux du Chinko, qui connaissent bien la culture peuhle et la gestion du bétail. Ils ont contacté les éleveurs à pied, partageant également des cartes et des dépliants montrant les meilleurs itinéraires à suivre autour du parc pour respecter les limites du parc et la loi. Les rangers ou des individus étrangers ne participent pas à ces échanges. Il est ironique que M.Tilouine ait demandé à voir ce groupe d'éleveurs, visite qui a été organisée par la direction du parc dont les engagements amicaux avec eux ont facilité l'autorisation pour la réunion. M.Tilouine choisit d'omettre que l'hélicoptère a été mis à sa disposition pour son transport uniquement aux fins de cette réunion demandée, et de déformer ce qui s'est passé pour dépendre le recours à la force. De plus, suite à l'échange de sensibilisation, l'éleveur de bétail, nommé Zacharia dans l'article, a dit *"merci pour la visite, merci pour le thé et le sucre, que Dieu vous bénisse"*. Tout le groupe est venu dire au revoir avant le départ des visiteurs.

Cela fait partie d'une stratégie de sensibilisation à la transhumance basée sur une politique de non-violence qui, au cours de la saison sèche de 2019-2020, a vu nos équipes de sensibilisation non armées interagir avec des centaines d'éleveurs de bétail lourdement armés, en utilisant un dialogue pacifique pour aider à maintenir le respect de les limites du parc. Il s'agit d'une stratégie remarquablement réussie qui a permis de maintenir une zone de 23.800 km² exempte de centaines de milliers de têtes de bétail et ce sans conflit avec les populations. Soulignant le succès de cette stratégie et ces centaines d'engagements non armés, une seule fois en février de cette année, une intervention policière armée a été nécessaire pour retirer un camp illégal et du bétail du parc, lorsque ce groupe particulier a refusé de

répondre aux tentatives de sensibilisation sur la loi centrafricaine. Bien que le camp ait été détruit, il n'y a eu aucune autre répercussion pour le groupe qui a quitté la réserve.

- *“Le responsable de la lutte antibraconnage, un sexagénaire retraité de l’armée belge qui ne donnera que son prénom, Mario, passe aussitôt à l’action. « On va leur montrer qu’on ne blague pas», souffle-t-il en empoignant l’une des 120 kalachnikovs stockées dans l’armurerie aux côtés des fusils d’assaut et des peaux saisies. Il s’engouffre dans l’hélicoptère, suivi de dix rangers, pour affronter ces « têtes dures» qui finiront par se volatiliser dans les tréfonds de la forêt.”*

Ceci est une fausse déclaration de plus. Dix gardes ne sont pas montés à bord de l'hélicoptère et le responsable de l'application de la loi nommé ci-avant n'a pas participé à une mission telle que décrite dans le paragraphe susmentionné. Signaler que cela s'est produit est fictif et est utilisé pour créer une impression négative et fausse.

Non seulement l'article fait de multiples allégations injustifiées et non étayées, mais M.Tilouine inclut des citations de Rosaleen Duffy et Mordecai Ogada, qui n'ont jamais dialogué avec African Parks et n'ont aucune compréhension de notre modèle, n'ont pas vu notre travail et connaissent pas nos normes de procédures de fonctionnement ni nos politiques. Les dires de Mme Duffy selon lesquels *“On a l’impression que, pour ces conservationnistes, l’Afrique est un espace non gouverné et sans lois, où n’importe qui peut s’installer et faire ce qui lui plaît”* et accusant African Parks : *“AP s’inscrit dans une longue histoire de la conservation forcée et coercitive en Afrique, et prolonge une forme de tradition coloniale”*, sont calomnieux. Ces commentaires insinuent que les gouvernements souverains sont inconscients et incapables de décider de leurs propres actions, et ces propos sont irrespectueux envers les gouvernements hôtes qui ont invité African Parks à les soutenir. En tant que tels, nous les trouvons offensants à l'extrême.

M.Tilouine utilise également de manière sélective des citations de sources anonymes, soulevant de sérieuses questions quant à leur validité, pour émettre des critiques non fondées à l'encontre d'African Parks, notamment les suivantes:

- *«Autour de la réserve, les populations locales s’estiment lésées et râlent, tout en espérant bénéficier des faveurs d’AP»*, sans aucun nom, ni référence fournis à l'appui.
- Les termes *«ONG prédatrice»* utilisant des *«mercenaires»* pour lesquels *«la violence est érigée en système de gestion»*, dans une lettre non divulguée, selon l'auteur, qui aurait été envoyée fin 2018 au gouvernement de Bangui par des associations de la société civile, qui ne sont pas nommées.
- *«On essaie maintenant de faire évoluer son approche, qui ne doit pas seulement se concentrer sur la préservation mais aussi intégrer des projets de développement économique local. Sauf que ça, les spécialistes de la conservation ne savent pas faire »*; et
- *«AP a réalisé qu’elle ne maîtrisait pas ses gars à Chinko. Les relations avec le personnel local restent tendues »*, selon un diplomate anonyme.

La distorsion de l'article est encore illustrée par l'omission flagrante de l'appui important que les communautés dans et autour du parc ont reçu au fil des ans grâce au travail d'African Parks. Par exemple, l'auteur omet toute mention d'un événement important survenu en 2017, au cours duquel 380 personnes déplacées à l'intérieur du pays ont fui vers Chinko pour éviter d'être tuées ou violentées en

raison de violences régionales et ethniques. Elles ont été protégées par les rangers du Chinko pendant près de 15 mois, recevant de la nourriture, de l'eau, un abri, des soins de santé et même des emplois. En juin 2018, elles se sont réinstallées volontairement dans leurs villages avec notre soutien total, dont une sécurité continue pour protéger leur vie. Quarante-cinq de ces déplacés internes, qui sont des éleveurs de bétail Mbororo, sont maintenant employés et formés par Chinko en tant qu'agents de sensibilisation à la transhumance, tel que mentionnés ci-avant. Ce sont des ambassadeurs pour Chinko et aident d'autres éleveurs à observer les limites du parc. Leurs voix, entre autres, sont également absentes de ce reportage.

L'article dans son ensemble ne mentionne pas le but même des aires protégées et leur importance pour l'humanité, et donc pourquoi une gestion efficace est nécessaire. Ironiquement, ceci malgré la description de la dévastation de l'environnement au Soudan par M.Tilouine, la perte de productivité de la terre forçant les éleveurs soudanais à se déplacer vers Chinko, l'élimination d'espèces comme l'éléphant et les conflits importants qui se produisent entre les éleveurs et les communautés locales qui rivalisent maintenant pour les ressources. Contrairement à ce que suggère M.Tilouine d'après qui «*cette forêt arpentée depuis des siècles par les chasseurs, cueilleurs et nomades qui vivent de ses ressources*», la présence d'éleveurs de bétail soudanais est un phénomène beaucoup plus récent, lié à leur recherche de pâturages plus fertiles au-delà des frontières nationales de la RCA.

Opérer dans certains des endroits les plus déstabilisés et sujets aux conflits de la planète n'est pas sans défis. Mais en tant qu'organisation, nos conseils d'administration et nos partenaires sont déterminés à garantir que certains des paysages les plus vitaux d'Afrique soient durables sur le plan écologique, social et économique à long terme - et qu'ils profitent à la fois aux populations et à la faune. Cela repose sur des principes de bonne gestion, de pleine responsabilité et d'intégrité absolue.

Nous vous demandons de considérer cette réponse officielle comme l'exercice de notre droit de réponse.

Cordialement,



Andrea Heydlauff
Directrice Communications et Marketing
African Parks Network
Email: Andreah@africanparks.org
Mobile: +1-917-689-1641